



PLAN STRATÉGIQUE DE L'IRB POUR LE RUGBY A VII - 2010-2020

Introduction

Message du Président de l'IRB (à compléter)	Message du Directeur général de l'IRB (à compléter)

Table des Matières

Section	Page
1. Rugby à VII - Les 10 prochaines années	[5-15]
1,1 Introduction	5
1.2 Logique de développement mondial du Rugby à VII	5
1.3 Image du Rugby	7
1.4 Réussir les Jeux Olympiques et le modèle de qualification	9
1.5 Points clés ayant un impact sur le sport et implications	12
1.6 Modèle commercial du Rugby à VII	14
1.7 Résumé	15
2. Vision et orientation stratégique du Rugby à VII	[16-22]
2.1 Vision, mission et objectifs	16
2.2 Valeurs fondamentales du Rugby	18
2.3 Indicateurs de performance clés (KPI) et objectifs	19
3. Stratégies de l'IRB pour le Rugby à VII	[23--]
3.1 Jeux Olympiques	23
3.2 Haute performance	26
3.3 Compétitions	29
3.4 Développement et participation	31
3.5 Marketing	34
3.6 Commercial	35
3.7 Leadership et gestion	37

Table des matières (suite)

Section	Page
4. Mise en œuvre	[40-43]
4.1 Introduction	40
4.2 Rôle de l'IRB	40
4.3 Rôle des Associations régionales	41
4.4 Rôle des Fédérations membres	41
4.5 Rôle des partenaires commerciaux	42
4.6 Priorités à court et à long terme	42
4.7 Résumé du plan d'action	43
Annexes	[44-53]
Annexe 1 - Critères actuels d'adhésion à l'IRB	44
Annexe 2 - Compétitions	46
Annexe 3 - Stratégies de développement du joueur de l'IRB	47
Annexe 4 - Questionnaire sur le Rugby à VII transmis aux Fédérations membres - Récapitulatif des résultats	48

1. Rugby à VII - Les 10 prochaines années

1,1 Introduction

Le Rugby à VII est désormais un sport Olympique masculin et féminin et figurera au programme des Jeux Olympiques de 2016 et 2020. L'IRB compte à ce jour 117 Fédérations membres. Le Rugby entame une nouvelle phase de développement avec la possibilité aujourd'hui d'être représenté dans les 205 pays qui composent le mouvement Olympique. Ce plan stratégique décrit la manière dont l'IRB va collaborer avec les Fédérations membres pour assurer la concrétisation des nouvelles opportunités offertes au Rugby mondial. Ce plan a été développé avec l'aide des Fédérations membres, du Comité International Olympique (CIO) et des acteurs majeurs du Rugby en matière de jeu, d'entraînement et de développement mondial, et notamment des acteurs du Rugby à XV.

L'objectif de ce plan est de montrer comment le Rugby à VII peut servir de catalyseur au développement de l'ensemble du sport et augmenter le nombre de ses acteurs dans le monde entier via sa présence aux Jeux Olympiques 2016 de Rio de Janeiro (Brésil), le développement croissant des Sevens World Series (SWS) de l'IRB et l'organisation de compétitions de Rugby à VII viables sur tous les continents. Ce plan présente la structure qui sera utilisée par l'IRB, les Régions et les Fédérations membres pour développer le Rugby à VII sur le plan mondial au cours des dix prochaines années.

1.2 Logique de développement mondial du Rugby à VII

Le premier match de Rugby à VII s'est tenu à Melrose (Écosse) en 1883. Ned Haig, un boucher local, créa cette variante pour tenter de réunir des fonds pour le club de Rugby local. Cette forme de Rugby s'est ensuite popularisée en Écosse puis s'est développée principalement au sein des clubs, en ouverture ou en clôture des saisons de Rugby à XV. Le premier événement majeur de Rugby à VII impliquant des équipes internationales s'est tenu en 1973. Il a été organisé par la Scottish Rugby Union à l'occasion du centenaire du sport. D'importants événements ont été organisés depuis :

Section x, Plan stratégique de l'IRB pour le Rugby à VII, Réunion intérimaire du Conseil de l'IRB, novembre 2010

- 1976 - Création du Tournoi international de Rugby à VII de Hong Kong. Il connaît un succès exceptionnel du point de vue du jeu, de l'affluence et des retombées commerciales. Le but de ce tournoi est de promouvoir et développer le Rugby en Asie.
- 1993 - Première édition de la Coupe du monde de Rugby à VII en Écosse. Elle s'est ensuite tenue à Hong Kong en 1997, à Mar del Plata en 2001, à Hong Kong en 2005 et à Dubaï en 2009. Cette dernière édition a inclus pour la première fois une Coupe du monde de Rugby à VII féminin. Pour le tournoi de Dubaï, plus de 90 Fédérations membres se sont impliquées dans le processus de qualification, reflétant ainsi le développement considérable du Rugby à VII dans le monde depuis la création du Tournoi international de Hong Kong en 1976.
- 1998 - Le Rugby à VII figure aux Jeux du Commonwealth (Kuala Lumpur) pour la première fois. Ce premier tournoi a rencontré un tel succès que le sport a été retenu pour les éditions de 2002 à Manchester et 2006 à Melbourne, et a généré les meilleures affluences et audiences radiotélévisées de l'ensemble des sports de ces Jeux. Le Rugby à VII est désormais considéré comme l'un des sports phares du programme des Jeux du Commonwealth.
- 1999 - L'intérêt pour les tournois internationaux de Rugby à VII s'est accru au cours des années 1990, avec comme point culminant la création des Sevens World Series de l'IRB en 1999. Après plusieurs éditions, les SWS sont aujourd'hui organisées sous la forme d'un tournoi à huit équipes avec un engagement contractuel de cinq ans. La phase actuelle prend fin au terme des SWS 2010/2011.
- Les tournois régionaux de Rugby à VII se sont également développés depuis 2000. Aujourd'hui, chaque Région IRB a son propre tournoi à VII masculin et féminin.
- Le Rugby à VII figure désormais au programme de nombreux événements multisports régionaux et interrégionaux, notamment les Jeux Asiatiques, les Jeux Panaméricains, les Jeux du Pacifique Sud, les Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes, les Jeux Mondiaux, les Jeux d'Asie de l'Est et les Jeux Mondiaux Universitaires.
- 2004 - Le développement du Rugby à VII devient un élément clé du plan stratégique de l'IRB. L'un des objectifs est de réintégrer les Jeux Olympiques. Cet objectif a été atteint en 2009.
- 2006 - Afin de préparer l'élaboration d'un plan stratégique pour le Rugby à VII, Deloitte est mandaté pour mener une étude stratégique sur le Rugby à VII. Dans le rapport, il est indiqué que « l'IRB doit poursuivre son investissement dans le Rugby à VII, cette version du sport jouant un rôle important et unique, notamment au niveau des objectifs de développement, de haute performance et de promotion du Rugby ».

Section x, Plan stratégique de l'IRB pour le Rugby à VII, Réunion intérimaire du Conseil de l'IRB, novembre 2010

- Le plan stratégique pour le Rugby à VII a été approuvé par le Conseil de l'IRB lors de la réunion intermédiaire de 2006, avec la vision et la mission suivantes :
 - **Le développement du Rugby par le biais du Rugby à VII:** Le Rugby à VII doit devenir un facteur de croissance et de développement reconnu et efficace du Rugby dans toutes les Fédérations membres via l'organisation de tournois SWS rentables et réussis.

Le rapport Deloitte et le plan stratégique 2006 de l'IRB pour le Rugby à VII indiquent clairement que le Rugby à VII est un élément important du développement mondial du Rugby et ne doit pas être considéré comme une entité distincte ou concurrente du Rugby à XV. Le Rugby à VII permet d'attirer de nouveaux joueurs dans notre sport et de développer chez eux un intérêt pour le Rugby tout au long de leur vie. Le Rugby à VII a également prouvé son importance dans le processus de développement des joueurs Haute Performance (HP), notamment dans les pays n'ayant pas accès aux compétitions internationales de haut niveau de Rugby à XV organisées régulièrement. Le Rugby à VII, en tant que sport Olympique, offre à notre sport une occasion unique de se développer sur de nouveaux marchés et contribue de manière importante à atteindre les objectifs stratégiques mondiaux de l'IRB pour les 10 prochaines années, à savoir :

- Protéger et promouvoir le Rugby, ses valeurs, son esprit et son éthique
- Augmenter la participation au niveau mondial
- Promulguer les bonnes pratiques de bien-être des joueurs
- Assurer un développement durable et augmenter la compétitivité du Rugby international
- Optimiser la participation aux Jeux Olympiques
- Assurer un leadership ferme et efficace

1.3 Image du Rugby

L'image mondiale du Rugby à VII a évolué de manière exponentielle au cours des 10 dernières années. Le Rugby à VII est désormais reconnu par les joueurs, les spectateurs, les diffuseurs et les partenaires commerciaux comme une forme spectaculaire et légitime de Rugby de haut niveau. Cette évolution se reflète dans les aspects suivants :

Section x, Plan stratégique de l'IRB pour le Rugby à VII, Réunion intérimaire du Conseil de l'IRB, novembre 2010

- L'intégration aux Jeux Olympiques a modifié le statut et l'image du Rugby à VII, comme le montre l'intérêt croissant des Comités Nationaux Olympiques, des spectateurs, des diffuseurs et des partenaires commerciaux potentiels pour ce sport.
- Le tournoi de Rugby à VII a été l'événement majeur des Jeux du Commonwealth 2006 de Melbourne (Australie), avec 150 000 spectateurs.
- Les SWS de l'IRB rencontrent un grand succès et ont aujourd'hui une valeur commerciale de presque 25 millions de livres (29 millions d'euros).
- Le nombre de spectateurs et téléspectateurs a considérablement augmenté au cours des 3 dernières années. Les billets se vendent rapidement pour la plupart des tournois. En outre, plus de 750 millions de téléspectateurs ont suivi les SWS de l'IRB en 2009/2010, contre 530 millions en 2006/2007, et le temps de retransmission est passé de 911 heures en 2006/2007 à 1143 heures en 2009/2010.
- Les partenaires commerciaux portent un intérêt sans précédent au sponsoring des SWS de l'IRB.
- 90 pays ont participé aux phases de qualification de la Coupe du monde de Rugby à VII 2009. Le tournoi a été retransmis par 141 diffuseurs dans 200 pays, avec une audience mondiale approchant 700 millions de personnes, ce qui est remarquable pour un événement de Rugby individuel.
- La Coupe du monde 2009 de Rugby à VII (Dubai) fut le tournoi le plus important organisé par l'IRB/la RWCL, avec 40 équipes participantes dans un stade spécialement construit pour ce sport.
- Le Rugby à VII figure au programme des principaux événements multi-sports, notamment les Jeux du Commonwealth, les Jeux Panaméricains, les Jeux Asiatiques et, plus récemment, les Jeux Mondiaux Universitaires.
- L'IRB a mené une étude sur le Rugby à VII auprès des Fédérations membres afin de préparer le plan stratégique 2010-2020. Le taux de réponse a été de 93 %, avec 100 % de réponses de la part des Fédérations Haute performance, Performance et ciblées. Les principaux résultats de l'étude sont les suivants : (Pour un récapitulatif plus détaillé, voir l'annexe 5).
- 90 % des personnes interrogées ont déclaré que le Rugby à VII était un élément clé des plans stratégiques de leur Fédération membre.
- 88 % ont déclaré que le nombre de joueurs allait augmenter grâce à l'intégration du Rugby à VII aux Jeux Olympiques.
- 89 % ont déclaré que la participation aux Jeux Olympiques allait apporter de nouveaux financements et de nouvelles opportunités commerciales à leur Fédération membre.
- 60 % ont déclaré que le Rugby à VII masculin serait plus populaire que le Rugby à XV sous 10 ans.

Section x, Plan stratégique de l'IRB pour le Rugby à VII, Réunion intérimaire du Conseil de l'IRB, novembre 2010

- 88 % ont déclaré que le Rugby à VII féminin serait plus populaire que le Rugby à XV sous 10 ans.
- 95 % ont déclaré que la participation aux Jeux Olympiques allait permettre d'attirer plus de filles au Rugby.
- 45 % ont déclaré que leur Fédération compterait des joueurs professionnels de Rugby à VII sous 10 ans.
- 42 % ont déclaré que leur équipe nationale de Rugby à VII masculine serait composée en majorité de spécialistes du Rugby à VII d'ici 2016.
- 52 % ont déclaré que leur équipe nationale de Rugby à VII féminine serait composée en majorité de spécialistes du Rugby à VII d'ici 2016.

1.4 Réussir les Jeux Olympiques et le modèle de qualification

L'un des principaux objectifs du plan stratégique est de garantir le succès du tournoi de Rugby à VII aux Jeux Olympiques de 2016 et 2020. Cela signifie une organisation conforme aux standards mondiaux, des stades pleins, des équipes très compétitives et une diffusion mondiale générant des audiences importantes. Notre sport doit respecter les exigences du CIO en matière d'universalité. Par conséquent, nous devons nous assurer que chaque Fédération membre de l'IRB aura une vraie chance de se qualifier et de participer aux Jeux Olympiques. Le système de qualification proposé sera développé à partir de plusieurs options qui devront être soigneusement examinées conformément à nos principes fondamentaux et aux directives et règlements du CIO. Les critères essentiels qui guideront l'élaboration du processus de qualification seront les suivants :

- Les meilleurs sportifs et les meilleures équipes doivent participer aux Jeux. Pour les Jeux de Rio 2016, le CIO a limité le nombre d'équipes à 12 équipes masculines et 12 équipes féminines.
- Le processus de qualification doit être juste et transparent.
- Chaque Fédération membre doit avoir la possibilité de participer aux qualifications, et chacune des cinq Régions continentales Olympiques doit avoir un représentant aux Jeux.
- Plusieurs possibilités de qualification doivent être offertes aux équipes.

Il a été conclu avec le CIO que la Coupe du monde 2013 de Rugby à VII serait la dernière de ce type. Les Sevens World Series annuelles de l'IRB auront par conséquent davantage d'importance puisqu'elles évolueront avec de nouveaux critères d'entrée et pourront offrir un accès transparent aux Series à partir des compétitions régionales. La structure de ce modèle sera étudiée au tout début de la phase de mise en œuvre de ce plan. Le CIO nous a indiqué qu'il validerait au printemps 2014 les systèmes de qualification aux Jeux Olympiques 2016 de l'ensemble des sports. Après le bilan des

Section x, Plan stratégique de l'IRB pour le Rugby à VII, Réunion intérimaire du Conseil de l'IRB, novembre 2010

Jeux de Londres 2012, le CIO publiera en juin 2013 les principes directeurs des processus de qualification des Jeux de 2016. Notre processus de qualification devra se baser sur ces principes.

Le format général du processus de qualification aux Jeux Olympiques comportera un certain nombre d'options qui nécessiteront une consultation des Fédérations membres et une discussion externe avec le CIO et les Comités Nationaux Olympiques. Conformément aux calendriers établis par le CIO, les processus de qualification de tous les sports doivent normalement commencer dans les deux ans précédant la compétition. Le processus de qualification aux Jeux Olympiques pour le Rugby à VII masculin et féminin comportera vraisemblablement les éléments suivants :

- Des tournois de qualification Olympique régionaux qui permettront à un certain nombre d'équipes de chaque région Olympique de se qualifier directement pour les Jeux Olympiques.
- Dans certaines régions, ces tournois de qualification Olympique régionaux seront précédés de tournois de pré-qualification, le cas échéant.
- Des tournois de qualification Olympique mondiaux, qui permettront aux équipes qui ne se sont pas qualifiées directement par le biais des tournois régionaux d'avoir une autre chance de se qualifier en participant à un tournoi de qualification mondial final.
- L'idée de récompenser l'équipe gagnante des Sevens World Series de l'IRB de 2014/2015 par une qualification directe aux Jeux Olympiques est à étudier.

Les thèmes à aborder lors de la consultation sont :

- Le modèle de qualification dans chaque région
- La définition du nombre d'équipes et de places de qualification à la fin des Tournois de qualification régionaux et du Tournoi de qualification mondial
- Le rôle des Sevens World Series de l'IRB, afin de déterminer si elles constituent un processus de qualification acceptable et si oui, de déterminer le processus de qualification
- Garantir la conformité du processus de qualification avec les protocoles et les calendriers du CIO et avec la Charte Olympique

Section x, Plan stratégique de l'IRB pour le Rugby à VII, Réunion intérimaire du Conseil de l'IRB, novembre 2010

L'IRB mènera les débats et collaborera avec le CIO et les acteurs clés afin de finaliser le modèle. Le calendrier général est le suivant :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Jeux Olympiques							Rio, août 2016
Coupe du monde de Rugby à VII de l'IRB			Qualifications à la Coupe du monde	Coupe du monde de Rugby à VII, juin 2013			
SWS de l'IRB							
Processus de qualification aux Jeux Olympiques	Plan stratégique de l'IRB pour le Rugby à VII	Consultation	Consultation	Version finale du modèle de qualification présentée au CIO	Décision finale du CIO - Début du processus de qualification	Tournois de qualification	Processus de qualification terminé début 2016

1.5 Points clés ayant un impact sur le sport et implications

Les principaux **défis et problèmes** ayant un impact sur le Rugby à VII sont les suivants :

Domaine	Points clés
Jeux Olympiques	<ul style="list-style-type: none"> • Succès du développement et de la gestion du processus de qualification aux Jeux Olympiques pour permettre l'organisation de tournois Olympiques masculins et féminins passionnants et disputés aux Jeux de 2016
Haute performance	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion, soutien et développement des SWS de l'IRB et des compétitions régionales • Nécessité de réviser le modèle des SWS de l'IRB au niveau des critères de participation • Répondre aux défis et exigences auxquels font face les Fédérations membres pour gérer de façon efficace à la fois le Rugby à XV et le Rugby à VII. Gérer les contraintes touchant les joueurs, les ressources ainsi que les diverses pressions financières et calendaires
Développement	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter au maximum l'opportunité d'attirer de nouveaux joueurs, entraîneurs et officiels vers le Rugby grâce au Rugby à VII • Fournir les formations, les programmes, les locaux et les ressources permettant de répondre à la demande croissante résultant du développement du Rugby à VII
Rugby à VII féminin	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'un programme HP accéléré • Carence en compétitions internationales • Manque d'opportunités de jouer au Rugby à VII • Manque de connaissance du Rugby féminin au sein des Fédérations membres
Leadership et gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer et développer un modèle commercial Rugby réussi pour que le Rugby à VII révèle l'intégralité de son potentiel • S'assurer que le Rugby est installé de manière durable et que le Rugby à VII participe à la croissance du Rugby à XV • Garantir le respect des règles, règlements et valeurs du Rugby au fur et à mesure de son développement

Domaine	Points clés
Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer la menace potentielle pour le Rugby à XV au sein des Fédérations réorientant leurs ressources et leur attention vers le Rugby à VII et les Jeux Olympiques, par choix ou simplement en raison de leurs propres politiques de financement du système sportif • Préserver les valeurs et l'éthique du Rugby au fur et à mesure de son développement • Mettre en œuvre des programmes anti-dopage stricts et des programmes pédagogiques afin de prévenir le dopage • Contrer les concurrents potentiels du Rugby à VII à l'aide de primes lucratives destinées à un ensemble limité de joueurs • Traiter le problème des paris et le risque potentiel qu'ils représentent pour l'intégrité et la réputation du Rugby • Examiner et mettre à jour les règles relatives aux mouvements de joueurs et autres régulations • Rester centrés sur le bien-être des joueurs, leur fatigue, la gestion des blessures et la gestion du calendrier des matches et tournois • Minimiser les pressions et les risques financiers associés au développement du Rugby à VII tout en continuant à soutenir le Rugby à XV • Assurer le développement du Rugby féminin et l'accélérer pour qu'il soit conforme au standard requis en 2016
Marketing	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les opportunités de promotion du Rugby au niveau mondial
Commercial	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter les opportunités commerciales nouvelles et existantes offertes par le développement mondial du Rugby à VII et s'assurer que l'IRB, nos Fédérations membres et les Associations régionales concrétisent ces opportunités

Les **implications** pour l'IRB et nos Fédérations membres sont les suivantes :

- Le leadership, la planification, la communication et la cohésion doivent être forts et efficaces pour répondre à ces défis et optimiser les opportunités entre l'ensemble des acteurs clés
- Des craintes ont été exprimées concernant l'éventualité d'une marginalisation du Rugby à XV et une diminution de sa valeur et de son importance. L'IRB et nos Fédérations membres doivent s'assurer que le soutien au Rugby à XV est maintenu et renforcé, et que les deux versions du sport sont développées en collaboration et de façon mutuellement bénéfique.
- Le modèle économique et financier nécessaire pour réaliser des investissements dans le Rugby à VII doit être développé tout en poursuivant les investissements dans des programmes pilotes au sein des Fédérations clés.
- Nous devons garder le contrôle et le leadership sur les opportunités commerciales associées au Rugby à VII afin de les gérer efficacement et de les pérenniser.

1.6 Modèle commercial du Rugby à VII

Les points clés du modèle commercial sont les suivants :

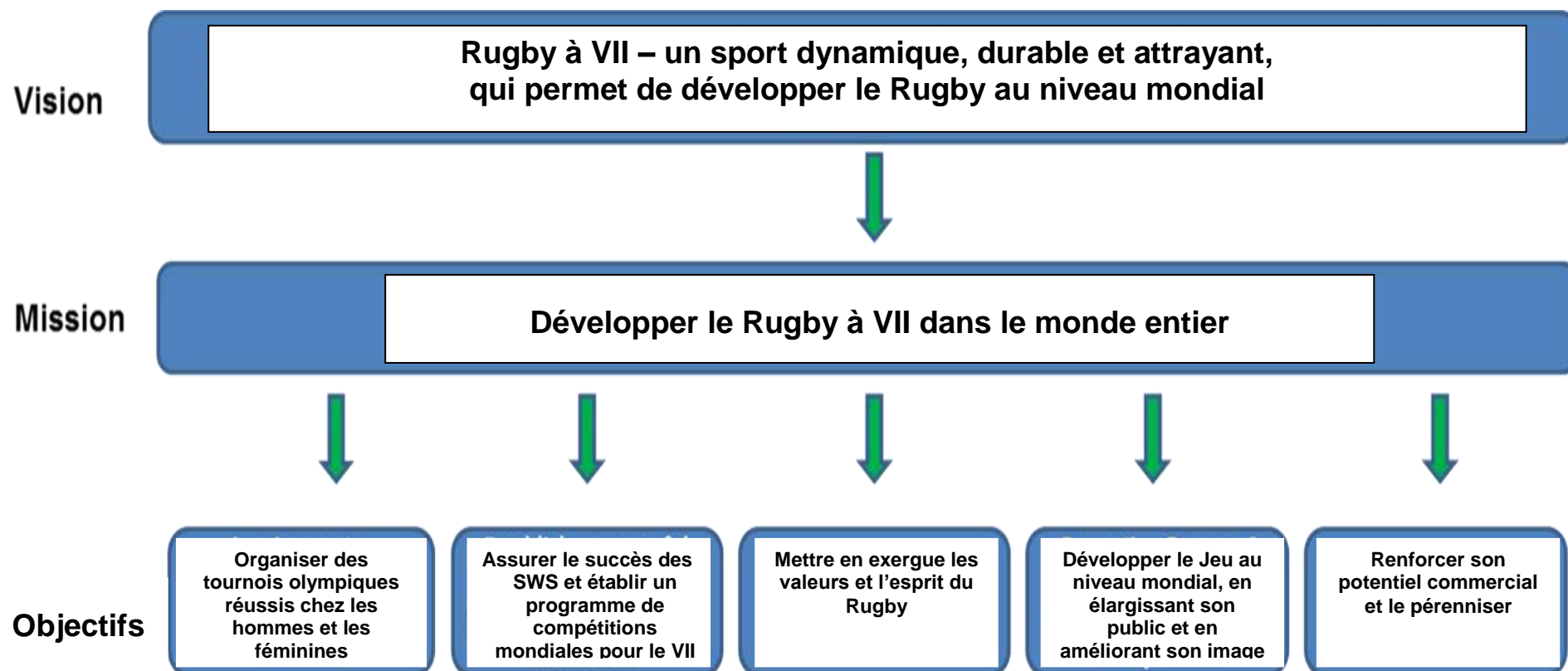
- L'IRB et le monde du Rugby tireront des bénéfices économiques et commerciaux de la présence du Rugby à VII aux Jeux Olympiques. Cependant, les détails de ces bénéfices ne seront pas connus avant la période pré-2016 et dépendront de l'étendue des programmes de diffusion et de promotion du CIO.
- Les Fédérations membres peuvent éventuellement réaliser de nouveaux investissements dans des programmes haute performance afin d'appuyer leur participation au tournoi de Rugby à VII. Nous devons travailler avec elles afin d'optimiser cette démarche et assurer le suivi et le contrôle de ces investissements.
- L'IRB devra investir dans le développement du Rugby à VII et dans des programmes haute performance accélérés. Les sources de ces nouveaux investissements restent à déterminer.

1.7 Résumé

Au fur et à mesure que le Rugby à VII se développe au niveau mondial, nous rencontrons des défis et des opportunités nouveaux et stimulants. Nous devons prendre conscience des bénéfices possibles et nous assurer que le Rugby à VII nous aidera à accroître et soutenir nos principaux programmes et les Coupes du monde de Rugby. Le Rugby à VII constitue une chance unique pour le Rugby. En travaillant ensemble, nous pouvons augmenter le nombre de joueurs, amener notre sport vers de nouveaux marchés et atteindre ainsi de nouveaux publics afin d'en faire un véritable sport mondial. Nous allons travailler avec les Associations régionales et les Fédérations membres pour mettre en œuvre ce plan stratégique. Nous y sommes préparés, et le plan ci-joint balise le chemin à suivre pour atteindre cet objectif ambitieux.

2. Vision et orientation stratégique du Rugby à VII

2.1 Notre vision, notre mission et nos objectifs sont :



Domaine stratégique	Objectifs
Jeux Olympiques	Mettre en œuvre un programme Olympique masculin et féminin réussi pour 2016 et 2020, en impliquant chaque Fédération membre.
Haute performance	Soutenir l'accélération de programmes Haute performance pour le Rugby à VII d'ici 2016
Compétitions	Garantir le succès des SWS de l'IRB et établir un programme de compétitions mondiales pour le Rugby à VII
Développement et participation	Augmenter la participation au Rugby à VII à tous les niveaux chez les hommes et chez les féminines, tout en assurant le développement continu du Rugby à XV
Commercial et marketing	Promouvoir le Rugby à VII et optimiser les opportunités commerciales en collaborant avec les agences de marketing sportif, les médias et les partenaires commerciaux appropriés
Leadership	Continuer à offrir un leadership fort et efficace pour le développement mondial du Rugby

2.2 Valeurs fondamentales du Rugby

Intégrité : L'intégrité est essentielle à la construction du Jeu et résulte de l'honnêteté et du fair-play.

Passion : Les gens du Rugby ont un enthousiasme passionné pour le Jeu. Le Rugby est source d'exaltation, d'attachement émotionnel et donne un sentiment d'appartenance à la famille du Rugby mondial.

Solidarité : Le Rugby génère un esprit d'unification à l'origine d'amitiés durables, de la camaraderie, du travail d'équipe et de la loyauté, qui transcende les différences culturelles, géographiques, politiques et religieuses.

Discipline : La discipline fait partie intégrante du Jeu à la fois sur et en dehors du terrain et est reflétée par le respect des règles, des règlements et des valeurs fondamentales du Rugby.

Respect : Le respect de ses coéquipiers, de ses adversaires, des officiels de match et des personnes impliquées dans le Jeu est primordial.

2.3 Indicateurs de performance clés (KPI) et objectifs

Nous mesurerons notre progression dans la mise en œuvre de ce plan de la manière suivante :

Domaine	KPI	Objectif
1. Jeux Olympiques	Le tournoi de Rugby des Jeux Olympiques de 2016 est considéré comme un succès.	<ul style="list-style-type: none"> • Les stades sont combles pour les tournois masculins et féminins. • La retransmission atteint les objectifs du CIO. • Les revenus financiers générés par l'événement atteignent les objectifs du CIO. • Au moins une équipe de chaque Région Olympique participe à l'événement grâce à un modèle de qualification équilibré. • Toutes les équipes du tournoi sont compétitives. • Les valeurs fondamentales du Rugby sont respectées sur et en dehors du terrain.
	Les tournois de qualification pour les Jeux de 2016 sont considérés comme un succès.	<ul style="list-style-type: none"> • Un processus de qualification régional est en place. Il prend fin en septembre 2015 dans chaque Région Olympique. • Les tournois de qualification organisés sont viables financièrement et répondent à des exigences élevées. • Les valeurs fondamentales du Rugby sont respectées sur et en dehors du terrain lors des qualifications.
2. Compétition	Les SWS de l'IRB gagnent de l'importance.	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque tournoi est bénéficiaire en 2012/2013. • Le nombre de spectateurs atteint 500 000 en 2012/2013. • La retransmission augmente de 10 % par an. • Les matches de poules deviennent de plus en plus compétitifs sur la période 2011 à 2016. • Le processus de qualification des équipes participantes est transparent.

Domaine	KPI	Objectif
	Les tournois régionaux gagnent en importance.	<ul style="list-style-type: none"> • Des tournois régionaux bien organisés et compétitifs seront mis en place dans les cinq régions Olympiques d'ici 2012, notamment des tournois féminins. • Le modèle commercial de chaque tournoi régional sera en place d'ici 2012. • Il est démontré que les équipes issues des tournois régionaux participant aux SWS de l'IRB gagnent en compétitivité.
	Le succès du Rugby à VII dans les jeux multi-sports est continu.	<ul style="list-style-type: none"> • Le Rugby à VII conserve son statut de sport essentiel à chaque événement multi-sports. • Des compétitions masculines et féminines ont lieu dans tous les événements multi-sports majeurs.
3. Développement	Les programmes de développement en place pour le Rugby à VII intègrent des stratégies de passerelle afin de participer au développement durable du Rugby à XV.	<ul style="list-style-type: none"> • Des programmes de Rugby à VII masculins et féminins sont mis en œuvre dans toutes les Fédérations membres. • Toutes les Fédérations membres seront intégrées à leur CNO d'ici 2012. • Le plan de développement des officiels de match de l'IRB sera en place d'ici 2011. • Des liens sont clairement établis entre le Rugby à VII et le Rugby à XV pour soutenir ce dernier. • De nouveaux investissements sont réalisés dans les programmes de Rugby à VII et HP des Fédérations membres.

Domaine	KPI	Objectif
	L'efficacité des programmes pédagogiques pour le Rugby à VII est prouvée.	<ul style="list-style-type: none"> • Les 3 niveaux du programme de formation/entraîneur de l'IRB pour le Rugby à VII seront mis en place d'ici 2011. • Les 3 niveaux du programme destiné aux officiels de match de Rugby à VII seront mis en place d'ici 2011.
4. Leadership et gestion	Les valeurs fondamentales du Rugby sont préservées et promues.	<ul style="list-style-type: none"> • Les valeurs fondamentales figurent dans les supports de formation. • Les valeurs fondamentales figurent dans les publications relatives au Rugby à VII.
	Des règlements protègent efficacement les droits de l'IRB et des Fédérations membres à régir le Jeu.	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement 8 - Rugby à VII - revu et mis en place en 2011 • Règlement 9 appliqué • Règlement 11 revu • Règlement 16 appliqué • Autres règlements revus et mis à jour, le cas échéant
	L'IRB est considérée par le CIO comme une Fédération internationale modèle.	<ul style="list-style-type: none"> • Les points de référence démontrent l'efficacité de l'IRB. • Données sur la contribution du Rugby aux Jeux Olympiques
5. Marketing	Mise en œuvre des plans marketing et promotionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans marketing sont mis en œuvre par l'IRB, les Régions et les Fédérations membres afin de promouvoir le Rugby à VII
6. Plan commercial	Le plan commercial est établi pour les SWS de l'IRB	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme de sponsoring des Sevens World Series sera défini d'ici 2011. • Toutes les opportunités commerciales pour les SWS ont été optimisées.

Domaine	KPI	Objectif
	<p>Le plan commercial est établi afin de dégager de nouveaux revenus dans le Rugby et de financer les tournois régionaux et les tournois de qualification aux Jeux Olympiques.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le plan commercial de chaque région sera établi d'ici 2012 afin d'assurer que les finances des tournois seront au moins à l'équilibre.• Le plan commercial est établi pour le Tournoi mondial de qualification Olympique et garantit au minimum l'équilibre des finances pour ce tournoi initial.

3. Stratégies de l'IRB pour le Rugby à VII

3.1 Jeux Olympiques

Nous appliquerons les stratégies suivantes :

Domaine	Stratégies	Responsables
1. Processus de qualification	<ul style="list-style-type: none">▪ Mettre en œuvre un processus de qualification Olympique entièrement intégré au modèle de compétition international et garantissant que chaque Fédération membre peut présenter des équipes (masculine et féminine) en parfaite condition pour participer aux qualifications.▪ Développer un modèle de qualification respectant nos principes fondamentaux et les conditions établies par le CIO.	CIO IRB

Domaine	Stratégies	Responsables
<p>2. Jeux Olympiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des tournois masculin et féminin d'exception pour les Jeux Olympiques de 2016 et 2020. ▪ Collaborer avec le CIO et les autres Fédérations pour préparer l'organisation du tournoi Olympique de Rugby à VII. ▪ Envoyer une délégation aux Jeux Olympiques de Londres de 2012 pour connaître le déroulement des événements Olympiques. ▪ Demander des conseils et des avis sur l'organisation d'un événement Olympique à d'autres Fédérations Olympiques. ▪ Optimiser l'image et tirer parti des opportunités commerciales du Rugby mondial lors de la campagne Olympique. ▪ Mettre en œuvre le programme de formation des officiels de match et des officiels techniques pour les Jeux Olympiques. ▪ Organiser des réunions et des sessions d'information pour les équipes masculines et féminines participant aux Jeux de Rio 2016. ▪ Réaliser un rapport détaillé sur les Jeux de Rio et en tirer les leçons correspondantes. ▪ Préparer la campagne 2020 et mettre en œuvre les recommandations émises suite aux Jeux de Rio 2016. 	<p>CIO IRB</p>

Domaine	Stratégies	Responsables
<p>3. Optimiser les opportunités Olympiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer avec les Fédérations membres afin d'établir des relations solides et efficaces avec les Associations Olympiques régionales et les Comités Nationaux Olympiques (CNO). ▪ Définir un protocole clair et détaillé concernant l'utilisation des fonds Olympiques et autres ressources du même type. ▪ Soutenir les Fédérations membres dans leurs démarches de demande de fonds auprès des gouvernements et d'autres sources de financement. ▪ Assurer le suivi des nouveaux investissements des Fédérations membres dans les programmes de Rugby à VII, Olympiques et autres. ▪ Encourager les Fédérations membres à affecter un budget spécifique aux programmes de développement du Rugby à VII. ▪ Fournir des ressources et des consignes pour la collaboration avec des associations Olympiques. ▪ Adapter les tournois actuels afin de répondre aux attentes et aux besoins de développement du Rugby à VII. ▪ Adopter une approche innovante pour le développement et le marketing du Rugby à VII féminin. 	<p>IRB Fédérations</p>

3.2 Haute performance

Nous appliquerons les stratégies suivantes :

Domaine	Stratégies	Responsables
<p>1. Formation HP</p>	<p>Développer un module de formation Haute Performance pour le Rugby à VII qui complètera les ressources existantes de l'IRB en matière de formation au Rugby à VII mais destiné en particulier aux entraîneurs désignés par les Fédérations membres comme entraîneurs potentiels de l'équipe nationale. Pour cela, les actions suivantes sont requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un groupe de travail de formation Haute Performance pour le Rugby à VII afin d'identifier les meilleurs pratiques de coaching HP en matière de Rugby à VII et les transmettre aux Fédérations membres ▪ Créer un groupe de travail Haute Performance pour le Rugby féminin afin d'identifier les besoins de formation HP spécifiques au Rugby à VII féminin ▪ Mettre en œuvre un programme d'identification des talents de formation spécifique au Rugby à VII masculin et féminin. Ce programme ciblera les Fédérations membres identifiées comme ayant un potentiel suffisant pour obtenir au moins un classement dans le TOP 25 du Rugby à VII de l'IRB. 	<p>IRB Régions Fédérations</p>

Domaine	Stratégies	Responsables
<p>2. Sciences et médecine du sport (SSSM)</p>	<p>L'IRB dirigera le développement de programmes de bonnes pratiques SSSM pour le Rugby à VII masculin et féminin. Pour cela, les actions suivantes sont requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un groupe de travail SSSM pour le Rugby à VII afin de développer des stratégies SSSM adaptées au Rugby à VII ▪ Financer la recherche dans des domaines SSSM spécifiques identifiés par le groupe de travail ▪ Rechercher et développer des modèles de bonnes pratiques de préparation physique et de force spécifiques au Rugby à VII pour transmission aux Fédérations membres ▪ Fournir des ressources de formation et d'éducation (T&E) prenant en compte les recommandations du groupe de travail SSSM et les mettre à disposition de toutes les Fédérations membres 	<p>IRB</p>
<p>3. Stratégies de transfert d'athlètes</p>	<p>Via la recherche et la collaboration avec d'autres sports Olympiques, développer des stratégies pour aider les Fédérations membres à mettre en œuvre des programmes de transfert de talents. Ces programmes leur permettront d'identifier et de cibler les athlètes pratiquant d'autres sports pour un éventuel transfert vers les programmes d'équipes nationales de Rugby à VII. Pour cela, les actions suivantes sont requises :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier et collaborer avec d'autres sports Olympiques qui ont mis en œuvre des programmes réussis de transfert de talents masculins et féminins 2. Via le travail des groupes de travail SSSM et Formation HP, établir des critères de référence psychologiques, physiologiques et de compétences pour identifier les athlètes d'autres sports pouvant intégrer une équipe de Rugby 3. Développer et transmettre des ressources aux Fédérations membres pour mettre en œuvre des programmes de transfert d'athlètes réussis 	<p>IRB</p>

Domaine	Stratégies	Responsables
<p>4. Planification HP et développement des infrastructures</p>	<p>Fournir des ressources aux Fédérations membres pour les aider à appliquer les meilleures pratiques en matière de planification et de structures organisationnelles HP afin d'améliorer les standards de performance internationaux du Rugby à VII et aider les Fédérations membres à assurer un financement par le CNO en démontrant qu'elles ont mis en place des stratégies de planification et d'implémentation HP pour le Rugby à VII conformes au standard Olympique. Pour cela, les actions suivantes sont requises :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer des modèles d'organisation et de planification HP aux normes Olympiques pour le Rugby à VII pour transmission aux Fédérations membres 2. Cibler des Fédérations membres pour l'investissement et la mise en œuvre de programmes de planification et de développement d'infrastructures HP pour le Rugby à VII financés par l'IRB 3. Développer des stratégies qui aideront les Fédérations membres à mettre en place des modèles stratégiques permettant aux joueurs de Rugby à VII de participer à des programmes de Rugby à XV de haut niveau, le cas échéant 	<p>IRB Fédérations</p>
<p>5. Officiels de match</p>	<p>L'IRB implémentera un programme HP de Rugby à VII spécifique pour les officiels de match qui garantira la mise en place d'une stratégie clairement définie visant à former les meilleurs officiels de match possibles pour les SWS de l'IRB et les Jeux Olympiques de 2016 et ultérieurs</p>	<p>IRB</p>
<p>6. Programme HP accéléré pour les féminines</p>	<p>Mettre en œuvre un programme HP accéléré pour amener des équipes ciblées au niveau requis pour garantir que les Jeux Olympiques seront une compétition de haute qualité</p>	<p>IRB</p>

3.3 Compétitions

Nous appliquerons les stratégies suivantes :

Domaine	Stratégies	Responsables
<p>1. Modèle de compétition international</p>	<p>Implémenter un modèle de compétition international pour le Rugby à VII qui optimise les performances des athlètes et aide les Fédérations membres à appliquer une stratégie de compétition HP durable pour leurs joueurs de Rugby à VII de haut niveau. Pour cela, les actions suivantes sont requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer à organiser annuellement les SWS de l'IRB entre septembre et juin avec 10 tournois maximum ▪ Garantir la viabilité commerciale du modèle de compétition international et qu'il répond aux exigences de bonnes pratiques en matière de bien-être et de repos des joueurs ▪ Travailler avec les Associations régionales pour structurer les compétitions régionales de Rugby à VII qui permettent une qualification pour les SWS de l'IRB et compléter le processus de qualification pour les Jeux Olympiques ▪ Développer un modèle de compétition international pour le Rugby à VII féminin adapté aux besoins spécifiques du Rugby féminin 	<p>IRB Hôtes des SWS Régions Fédérations</p>
<p>2. La saison structurée</p>	<p>Établir une saison de Rugby à VII structurée qui prend en compte</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeux Olympiques ▪ Qualification aux Jeux Olympiques ▪ SWS de l'IRB ▪ les compétitions internationales régionales et inter-régionales 	<p>IRB</p>

Domaine	Stratégies	Responsables
3. Compétitions régionales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantir l'existence d'un programme de compétition international viable et continu dans toutes les Régions ▪ Créer une structure de promotion et de développement des compétitions régionales conforme au planning international convenu ▪ Garantir que le modèle de compétition régional soutient le développement du coaching, du jeu et de l'arbitrage ▪ Étudier les besoins et problèmes de financement relatifs à la mise en œuvre du programme de compétitions régionales ▪ Diriger le développement du Rugby à VII dans les jeux multi-sports 	IRB Régions
4. Compétitions des Fédérations membres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir et encourager les Fédérations membres à mettre en place leur propre modèle national de compétitions de Rugby à VII 	IRB Fédérations
5. Planification	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantir une approche structurée de la planification des compétitions régionales en fonction des SWS de l'IRB ▪ Former le personnel des Fédérations membres et régionales en matière de planification et d'implémentation des compétitions régionales 	IRB Régions
6. Gestion des événements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Fédérations membres/régionales élèvent le niveau d'organisation des événements de Rugby à VII ▪ Des manuel d'opérations sur les standards minimum des tournois doivent être conçus et mis en œuvre dans toutes les régions 	Régions Fédérations

3.4 Développement et participation

Nous appliquerons les stratégies suivantes :

Domaine	Stratégies	Responsables
<p>1. Planification</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suite au processus de planification stratégique de l'IRB, toutes les Fédérations membres et régionales participent à la planification du Rugby à VII en fonction des résultats de l'IRB et en association à un programme viable de Rugby à XV ▪ Développer des plans spécifiques pour les Fédérations membres et régionales ciblées pour permettre un développement mondial du Jeu ▪ Aider les Fédérations membres à développer des plans stratégiques et techniques pour le Rugby à VII ▪ Aider les Fédérations membres à identifier les stratégies et indicateurs de performance clés pertinents du Rugby à VII dans leurs plans stratégiques en intégrant le Rugby à VII comme domaine stratégique essentiel ▪ Garantir la mise en place d'une expertise appropriée pour faciliter, organiser et coordonner les décisions et activités en matière de Rugby féminin 	<p>IRB</p> <p>Régions</p> <p>Fédérations</p>
<p>2. Rugby à XV et Rugby à VII</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que les programmes de Rugby à VII sont intégrés aux plans stratégiques généraux de toutes les Fédérations membres de manière équilibrée et réaliste ▪ S'assurer que les politiques régionales sont implémentées de sorte qu'il y ait un équilibre adéquat entre le développement du Rugby à VII et celui du Rugby à XV dans toutes les régions et que les stratégies du Rugby à VII soutiennent le développement du Rugby à XV 	<p>IRB</p> <p>Régions</p> <p>Fédérations</p>

Domaine	Stratégies	Responsables
<p>3. Développement du Rugby à VII</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des ressources et supports pour promouvoir le Rugby à VII dans les clubs, écoles et communautés ▪ Former les responsables, entraîneurs et officiers de développement sur la manière de promouvoir et de développer le Rugby à VII ▪ Conseiller les Fédérations membres en matière de développement de stratégies d'identification de talents ▪ Développer un programme de présentation du Rugby à VII pour les féminines et les jeunes filles ▪ Développer et mettre en œuvre une campagne de marketing pour promouvoir le Rugby à VII pour les féminines et les jeunes filles dans les Fédérations membres et les régions ▪ Encourager la pratique du Rugby à VII dans les universités de manière ciblée dans les Fédérations membres ▪ Développer les relations avec l'organisme de direction des Jeux Mondiaux Universitaires pour une meilleure représentation du Rugby à VII dans leurs structures 	<p>IRB</p> <p>Régions</p> <p>Fédérations</p>
<p>4. Formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la formation d'un plus grand nombre d'entraîneurs de Rugby à VII dans les Fédérations membres ▪ Garantir que les ressources de formation du Rugby à VII de l'IRB restent pertinentes et sont révisées régulièrement ▪ Garantir l'existence d'une stratégie permettant aux entraîneurs de se spécialiser en Rugby à VII 	<p>IRB</p> <p>Fédérations</p>
<p>5. Officiels de tournoi</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer et proposer des cours spécifiques et des formations continues pour le personnel des Fédérations membres et régionales qui sera impliqué dans la coordination et l'organisation des tournois de Rugby à VII 	<p>IRB</p>

Domaine	Stratégies	Responsables
6. Financement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un modèle d'investissement pour soutenir la mise en œuvre et le déroulement du programme de développement du Rugby à XV ▪ Travailler avec le CIO pour identifier les opportunités de financement et d'investissement afin de permettre aux Fédérations membres d'obtenir l'assistance de leur Comité Olympique National et régional et le financement par la Solidarité Olympique ▪ Identifier et faire un suivi des autres sources de financement susceptibles d'investir dans le Rugby à VII 	<p>CIO</p> <p>IRB</p> <p>Régions</p> <p>Fédérations</p>
7. Règles du jeu	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser régulièrement les règles du Rugby à VII pour garantir qu'elles sont pertinentes et répondent aux besoins de notre sport Olympique en plein essor • Produire des ressources pédagogiques simples et facilement accessibles sur les règles du Rugby à VII pour répondre aux besoins des nouvelles Fédérations membres 	<p>IRB</p>
8. Rugby féminin	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler au développement mondial du Rugby à VII féminin ▪ Élaborer une stratégie pour que chaque jeune fille puisse pratiquer ce nouveau sport Olympique ▪ Créer des ressources et des programmes pour faciliter la pratique du jeu pour les jeunes filles ▪ Garantir que chaque Fédération membre élabore des stratégies de développement et de promotion du Rugby à VII féminin ▪ Garantir la coordination avec tous les autres domaines pour développer la pratique féminine 	<p>IRB</p> <p>Régions</p> <p>Fédérations</p>

3.5 Marketing

Nous appliquerons les stratégies suivantes :

Domaine	Stratégies	Responsables
1. Marketing	<ul style="list-style-type: none">▪ Développer une campagne de marketing pour promouvoir le Rugby à VII masculin et féminin dans les Fédérations membres et auprès des publics ciblés▪ Créer des programmes autour des principaux événements afin de promouvoir le Rugby à VII▪ Planifier un programme permettant de tirer profit des Jeux Olympiques pour améliorer l'image du Rugby (à VII et à XV) et augmenter les opportunités de pratiquer le sport	IRB
2. Réseaux sociaux	<ul style="list-style-type: none">▪ Étudier l'utilisation des réseaux sociaux pour promouvoir les événements et compétitions de Rugby à VII auprès des joueurs, des passionnés et des Fédérations membres	IRB

3.6 Commercial

Nous appliquerons les stratégies suivantes :

Domaine	Stratégies	Responsables
<p>1. Modèle commercial</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mandater une société de conseil en sport indépendante pour effectuer une analyse de la valeur commerciale mondiale potentielle du Rugby à VII ▪ Développer un modèle financier sur 10 ans présentant le coût total de l'application du calendrier international convenu en identifiant les coûts pour tous les acteurs clés, y compris : <ul style="list-style-type: none"> ○ IRB ○ les équipes participantes ○ les fédérations hôtes ○ les Associations régionales ▪ Sur la base de l'analyse financière, identifier les lacunes de financement potentielles et développer des stratégies commerciales pour les combler ▪ Effectuer des recherches sur d'autres sports professionnels dans le monde qui nous aideront à déterminer le meilleur modèle commercial pour le Rugby à VII 	<p>IRB</p>

Domaine	Stratégies	Responsables
<p>2. Optimiser le modèle commercial mondial</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des idées qui permettraient d'optimiser les opportunités commerciales mondiales qui se présenteront pour le Rugby à VII grâce à son nouveau statut de sport Olympique ▪ Garantir que l'IRB dispose des ressources appropriées pour développer le modèle commercial mondial du Rugby à VII afin d'augmenter les revenus des tournois de l'IRB, régionaux et de qualification aux Jeux Olympiques ▪ Développer des stratégies et outils commerciaux pour aider les Régions et Fédérations membres à tirer le meilleur parti des opportunités commerciales du Rugby à VII sur leur territoire 	<p>IRB</p>
<p>3. Structures commerciales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantir que l'IRB et les Régions disposent des ressources appropriées pour l'organisation du tournoi et l'organisation commerciale afin de développer et d'organiser des événements mondiaux de Rugby à VII masculin et féminin qui seront un succès commercial 	<p>IRB Régions</p>

3.7 Leadership et gestion

Nous appliquerons les stratégies suivantes :

Domaine	Stratégies	Responsables
<p>1. Gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que le Règlement 16 est diffusé de manière efficace et appliqué pour que les Fédérations membres gardent le contrôle sur les tournois internationaux se déroulant sur leur territoire ▪ Garantir que certaines règles du Rugby à VII sont révisées régulièrement pour veiller à ce qu'elles soient adaptées à l'utilisation ▪ Garantir que les structures de gouvernance des Fédérations membres et des Régions donnent une importance appropriée au Rugby à VII et à XV masculin et féminin ▪ Collaborer avec les Fédérations associées et les éventuelles nouvelles Fédérations membres afin d'élaborer des modèles de gouvernance approuvés leur permettant de devenir des membres de l'IRB à part entière ▪ Mettre en œuvre les modèles et politiques de gestion des risques appropriés 	<p>IRB</p>
<p>2. Intérêt commercial</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les intérêts commerciaux en matière de Rugby à VII tout en garantissant que les Fédérations membres conservent le droit de régir le Jeu sur leur territoire 	<p>IRB Régions Fédérations</p>
<p>3. Gouvernance des SWS de l'IRB</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conserver le droit de gérer les SWS de l'IRB 	<p>IRB</p>

Domaine	Stratégies	Responsables
4. Questions réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantir que les Règlements de l'IRB s'appliquant au Rugby international sont applicables aux tournois internationaux de Rugby à VII, y compris les événements de qualification aux Jeux Olympiques et les Jeux Olympiques ▪ Réviser les critères d'éligibilité pour les événements Olympiques, en particulier le Règlement 8 (Éligibilité) et le Règlement 9 (Départ des joueurs) 	IRB
5. Bien-être des joueurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Montrer l'exemple en garantissant que les politiques de bien-être des joueurs s'appliquent au Rugby à VII, notamment le suivi des blessures, l'évaluation des risques, les mesures d'atténuation des risques, les dispositions en cas de traumatisme et les interventions thérapeutiques 	IRB
6. Procédures disciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantir que les procédures disciplinaires sont adaptées aux besoins et que le niveau de discipline affiché aux tournois internationaux de Rugby à VII est le plus élevé possible 	IRB
7. Valeurs de l'IRB	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantir que les valeurs qui font partie intégrante du Plan stratégique de l'IRB sont respectées dans tous les aspects du Rugby à VII, par son infrastructure, ses joueurs, entraîneurs, officiels de match, Fédérations membres, partenaires commerciaux et spectateurs 	IRB Régions Fédérations
8. Croissance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diriger la croissance du Rugby à VII dans le monde entier 	IRB Régions Fédérations
9. Formation et éducation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer à développer des ressources pédagogiques de haute qualité 	IRB

Domaine	Stratégies	Responsables
10. Fédération modèle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer à développer des processus professionnels de manière à ce que le CIO considère l'IRB comme une fédération modèle au sein de l'ASOIF 	IRB
11. Résolution des problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'IRB doit endosser le rôle de leader de la résolution des problèmes et conflits majeurs, conformément aux Règlements et Règlementations sur les problèmes affectant l'intégrité du Jeu ou les valeurs de l'IRB 	IRB
12. Structure organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer à développer une structure organisationnelle capable de gérer les exigences stratégiques et opérationnelles du Rugby à VII en période de développement et de croissance 	IRB

4. Mise en œuvre

4.1 Introduction

Il est essentiel de déterminer les personnes ou entités responsables des éléments importants du Plan stratégique du Rugby à VII et de sa mise en œuvre.

4.2 Rôle de l'IRB

L'IRB est responsable de l'élaboration du Plan stratégique du Rugby à VII après avoir largement consulté toutes les Fédérations membres qui ont eu l'occasion de soumettre des commentaires.

L'IRB est responsable des relations avec le CIO et accepte :

- les tournois et processus de qualification aux Jeux Olympiques
- le format du tournoi Olympique de Rugby à VII
- L'IRB a le droit d'organiser les SWS de l'IRB et est responsable de la désignation des Fédérations hôtes, des Équipes principales et du nombre de tournois

L'IRB est responsable des points suivants :

- défendre les valeurs fondamentales du Rugby dans tous les aspects des programmes du Rugby à VII
- garantir le respect de tous les Règlements de l'IRB, en particulier les Règlements 8, 9, 16 et 17
- élaborer des programmes de formation et des ressources pédagogiques pour le Rugby à VII
- créer une structure commerciale garantissant la viabilité du Rugby à VII au niveau international

4.3 Rôle des Associations régionales

Les associations régionales sont responsables des points suivants :

- planifier et assurer le bon déroulement des tournois internationaux régionaux de Rugby à VII
- garantir le respect des valeurs fondamentales du Rugby dans l'ensemble de la Région et dans tous les aspects du Jeu
- garantir que le développement du Rugby à VII améliore celui du Rugby à XV
- garantir l'application de l'ensemble des Règlements de l'IRB
- protéger le Rugby à VII dans leur région des menaces contre son intégrité
- protéger le Rugby à VII des « prédateurs commerciaux » tout en travaillant avec des partenaires commerciaux pour soutenir le développement du Rugby à VII dans leur Région.

4.4 Rôle des Fédérations membres

Les Fédérations membres sont responsables des points suivants :

- garantir que leur plan stratégique comporte des stratégies pour le Rugby à VII
- garantir que le développement du Rugby à VII améliore celui du Rugby à XV
- développer des programmes de Rugby à VII nationaux
- planifier et assurer le bon déroulement des tournois nationaux de Rugby à VII
- garantir le respect des valeurs fondamentales du Rugby dans tous les aspects du Jeu
- garantir l'application de l'ensemble des Règlements de l'IRB
- protéger le Rugby à VII des menaces contre son intégrité
- protéger le Rugby à VII des « prédateurs commerciaux » tout en travaillant avec des partenaires commerciaux pour soutenir le développement du Rugby à VII dans leur Fédération.

Section x, Plan stratégique de l'IRB pour le Rugby à VII, Réunion intérimaire du Conseil de l'IRB, novembre 2010

- participer aux Tournois régionaux et/ou aux SWS de l'IRB en plus des tournois de qualification aux Jeux Olympiques

4.5 Rôle des partenaires commerciaux

L'IRB, les Associations régionales et les Fédérations membres travaillent en étroite collaboration avec des partenaires commerciaux pour développer le Rugby à VII et obtenir un bénéfice mutuel pour tous les acteurs clés. L'objectif de cette collaboration est d'amener les partenaires commerciaux à considérer l'investissement dans le Rugby à VII comme intéressant et de développer le Jeu grâce aux investissements.

4.6 Priorités à court et à long terme

Nos priorités sont :

Court terme (2010-2011)

- Confirmer le Plan stratégique
- Développer un plan commercial pour le Rugby à VII
- Développer une structure pour les tournois régionaux
- Convenir des formats de compétition pour le processus de qualification aux Jeux Olympiques
- Développer le prochain cycle de quatre ans des SWS de l'IRB
- Développer des programmes HP

- Développer des programmes pédagogiques

Moyen terme (2012-2013)

- Mettre en œuvre les stratégies commerciales
- Mettre en œuvre les programmes HP
- Mettre en œuvre les programmes pédagogiques
- Mettre en place les tournois régionaux
- Confirmer le processus de qualification aux Jeux Olympiques

4.7 Résumé du plan d'action

Le plan d'action qui sera utilisé pour guider la progression de la mise en œuvre et surveiller le plan stratégique est résumé comme suit :

Action	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1. Terminer l'élaboration du plan stratégique de l'IRB pour le Rugby à VII et de la stratégie de communication	S3						
2. Présenter le plan à la Commission Rugby de l'IRB, au Conseil, EXCO & IRB pour débat et adoption	S4	S1					
3. Développer le plan commercial, le plan de mise en œuvre et les ressources		S1					
4. Concevoir et mettre en œuvre le programme d'accélération HP		S1					
5. Identifier et établir la structure et le modèle commercial appropriés pour mettre en œuvre la stratégie du Rugby à VII		S1					
6. Développer un processus de qualification à partir d'options pour approbation par le CIO	S3						
7. Organiser les qualifications pour la Coupe du monde de Rugby à VII (à partir de 2012) et la Coupe du monde de Rugby à VII en 2013							
8. Mettre en œuvre le processus de qualification aux Jeux Olympiques							
9. Mettre en œuvre le programme de formation des équipes et officiels de match pour les Jeux Olympiques							
10. Organiser le tournoi Olympique aux Jeux Olympiques de 2016 à Rio							
11. Réviser et évaluer la première partie du programme Olympique							
12. Réviser et mettre à jour la stratégie pour le cycle 2017-2020							

Annexe 1

Critères actuels d'adhésion à l'IRB

Pour devenir membre à part entière de l'IRB, une Fédération doit :

1. Se conformer à toutes les conditions de Membre associé.
2. Avoir été Membre associé de l'IRB pendant deux ans.
3. Fournir les détails des participations aux compétitions régionales et confirmer sa volonté de participer aux qualifications pour la Coupe du monde de Rugby.
4. Organiser une compétition nationale annuelle de Rugby à XV avec participation de 10 équipes minimum*.
5. Avoir une équipe nationale masculine de Rugby à XV.
6. Avoir une équipe nationale de Rugby à VII*.
7. Avoir une équipe nationale junior constituée de joueurs entre 18 et 21 ans*.
8. Avoir un programme détaillé de développement de la participation et du niveau de performance (masculin et féminin) validé par le gestionnaire de développement régional de l'IRB (fournir une copie).
9. Avoir un Plan stratégique sur 4 ans détaillé.
10. Avoir accès à un terrain national pouvant être utilisé pour le Rugby.

*Des exceptions peuvent être faites si la population du pays de la Fédération est inférieure à 1,5 millions de personnes.

Les Membres à part entière ont le droit :

1. De faire une demande de financement pour le développement.
2. De participer aux compétitions (y compris la Coupe du monde de Rugby) sur la base de qualifications, à décider par l'Association régionale en accord avec l'IRB.
3. De participer à l'Assemblée générale bisannuelle avec un droit de vote.

Annexe 2

Compétitions

Les compétitions de Rugby à VII sont présentées ci-dessous :

Domaine	Compétitions	Responsables	Autre
Jeux Olympiques	Jeux Olympiques 2016 Jeux Olympiques 2020 Qualifications aux Jeux Olympiques	CIO, IRB CIO, IRB IRB	12 Fédérations membres Masculin/Féminin 12 Fédérations membres Masculin/Féminin Chaque Fédération membre
Coupe du monde de Rugby à VII de l'IRB	IRB Hommes 2013 IRB Féminines 2013	IRB	Fédérations membres
SWS de l'IRB	SWS de l'IRB (Annuel)	IRB, Fédération hôte	Fédérations membres
Jeux multisports	Jeux du Commonwealth (2014/ 2018) PASO (Jeux Panaméricains) (2011/ 2015/ 2019) Jeux Asiatiques (2014/ 2019)	Entités organisatrices, IRB	Fédérations membres
Compétitions régionales	Séries régionales	ARFU, CAR, CONSUR FIRA/AER, FORU, NACRA	Fédérations membres dans les Régions
Compétition nationale	Championnats nationaux Séries commerciales	Fédérations membres	Clubs, opérateurs licenciés
Local/Autre	Tournois du club	Clubs, communautés	

Annexe 3

Stratégies de développement des joueurs de l'IRB

Le modèle que nous proposons pour le développement des joueurs de Rugby à VII est présenté ci-dessous :

Niveau	Détails	Commentaire
Haute Performance / Prêt pour les Jeux Olympiques	Athlètes de haut niveau, membres des équipes nationales	Susceptibles de devenir des joueurs spécialisés à plein temps
Performance	Début de spécialisation en Rugby à VII	<ul style="list-style-type: none"> • Membres des équipes nationales et des programmes de développement des joueurs de haut niveau • Jouent dans les compétitions nationales et internationales aux niveaux junior et senior
Participation	Jouent dans les compétitions appropriées	Rugby à XV et Rugby à VII
Pratique du Jeu	Programmes locaux pour présenter le Rugby à VII aux garçons et aux filles dans les clubs locaux, écoles, communautés	Programmes, événements, etc. locaux pour présenter le Rugby aux jeunes joueurs

Annexe 4

Questionnaire sur le Rugby à VII transmis aux Fédérations membres - Récapitulatif des résultats

109 Fédérations membres sur 117 ont répondu (93 %)

Conséquences de l'intégration aux Jeux Olympiques

- 82 % des Fédérations membres sont officiellement reconnues ou affiliées à leur CNO
- 67 % décrivent les relations de travail avec leur CNO comme supérieures à la moyenne ou excellentes
- 74 % ont rencontré leur CNO depuis l'annonce de la décision Olympique
- 58 % comprennent les mécanismes/processus à suivre pour assurer le financement par leur CNO (p.ex. Solidarité Olympique)
- 22 % reçoivent actuellement un financement du CNO
- 38 % ont annoncé qu'elles recevront un financement du CNO pour le Rugby à VII
- 89 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle l'intégration aux Jeux Olympiques a amélioré l'image du Rugby dans leur pays
- 88 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle l'intégration aux Jeux Olympiques augmentera le nombre de joueurs dans leur Fédération membre
- 89 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle l'intégration aux Jeux Olympiques créera des opportunités commerciales nouvelles ou potentielles pour leur Fédération membre
- 82 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle l'intégration aux Jeux Olympiques créera des opportunités de financement gouvernemental nouvelles ou potentielles pour leur Fédération membre

Rugby à VII dans votre Fédération membre

- 83 % ont des programmes de Rugby à VII masculin et féminin
- 90 % considèrent que le Rugby à VII est important ou très important dans la stratégie et les objectifs généraux de leur Fédération membre
- 61 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle le Rugby à VII deviendra la forme du Jeu la plus populaire pour les hommes pendant les 10 prochaines années
- 88 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle le Rugby à VII deviendra la forme du Jeu la plus populaire pour les féminines pendant les 10 prochaines années
- 45 % pense que leur Fédération membre organisera un circuit professionnel pour le Rugby à VII dans les 10 prochaines années
- 42 % pensent que d'ici 2016 leur équipe masculine de Rugby à VII sera composée de joueurs ne jouant qu'au Rugby à VII
- 53 % pensent que d'ici 2016 leur équipe féminine de Rugby à VII sera composée de joueuses ne jouant qu'au Rugby à VII
- 95 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle les Régions doivent s'associer pour organiser des tournois de Rugby à VII entre régions

Rugby à VII féminin

- 67 % des Fédérations membres ont mis en place une stratégie de développement du Rugby à VII féminin
- 95 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle l'intégration du Rugby à VII aux Jeux Olympiques attirera plus de filles vers le Rugby
- 96 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle des SWS de l'IRB doivent être organisées pour les féminines
- 80 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle les SWS de l'IRB pour les féminines doivent se dérouler en parallèle aux SWS pour les hommes

Sevens World Series de l'IRB

- Nombre de tournois internationaux de Rugby à VII auxquels une Fédération membre doit participer chaque année pour remplir les objectifs de son programme national de Rugby à VII :
 - 1 à 4 tournois - 50%
 - 5 à 8 tournois - 30%
- Selon vous, combien de tournois doivent comprendre les SWS de l'IRB ?
 - 8 ou moins - 32 %
 - 10 - 44%
 - 12 - 17%
- 67 % pensent que les SWS de l'IRB doivent comprendre plus de tournois à 24 équipes
- 81 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle les équipes principales doivent se qualifier annuellement dans les régions
- Combien d'équipes principales (12 actuellement) doivent participer à chaque tournoi des SWS de l'IRB :
 - 12 - 30%
 - 16 - 35%

Coupe du monde de Rugby à VII/Championnats du monde

- 81 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle les Jeux Olympiques doivent être la compétition la plus importante du Rugby à VII
- 85 % désapprouvent ou désapprouvent fortement la déclaration selon laquelle une Coupe du monde de Rugby à VII ou un championnat du monde équivalent diminuerait l'importance du tournoi Olympique
- 92 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle l'IRB doit conserver une Coupe du monde de Rugby à VII ou un championnat du monde équivalent
- Une Coupe du monde de Rugby à VII ou un championnat du monde équivalent doit se tenir :
 - Tous les quatre ans - 60 %
 - Tous les deux ans - 40 %
- 76 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle une Coupe du monde de Rugby à VII ou un championnat du monde équivalent masculin et féminin doivent être combinés
- Nombre d'équipes devant participer à une Coupe du monde de Rugby à VII ou à un championnat du monde équivalent :

Nb. d'équipes	Événement masculin	Événement féminin
12	2%	10%
16	19%	28%
24	79%	62%

Section x, Plan stratégique de l'IRB pour le Rugby à VII, Réunion intérimaire du Conseil de l'IRB, novembre 2010

- 97 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle la possibilité de se qualifier pour une Coupe du monde de Rugby à VII ou un championnat du monde équivalent aidera leurs programmes de développement du Rugby à VII
- 96 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle la possibilité de se qualifier pour une Coupe du monde de Rugby à VII ou un championnat du monde équivalent aura un impact positif sur les opportunités commerciales de leur Fédération membre
- 85 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle la possibilité de se qualifier pour une Coupe du monde de Rugby à VII ou un championnat du monde équivalent aura un impact positif sur les opportunités de financement gouvernemental de leur Fédération membre

Qualification aux Jeux Olympiques

- 65 % désapprouvent ou désapprouvent fortement la déclaration selon laquelle les SWS de l'IRB doivent être utilisées dans le cadre de la qualification aux Jeux Olympiques
- 60 % désapprouvent ou désapprouvent fortement la déclaration selon laquelle la Coupe du monde de Rugby à VII ou un championnat du monde équivalent doit être utilisée comme événement de qualification aux Jeux Olympiques.
- 63 % désapprouvent ou désapprouvent fortement la déclaration selon laquelle un tournoi de l'hémisphère Nord et un tournoi de l'hémisphère Sud pourraient être utilisés pour la qualification aux Jeux Olympiques
- 92 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle chaque région doit avoir son propre événement de qualification aux Jeux Olympiques
- 82 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle il doit y avoir au moins une équipe qualifiée issue de chaque région
- 64 % approuvent ou approuvent fortement la déclaration selon laquelle les meilleures équipes doivent avoir la possibilité de se qualifier pour les Jeux Olympiques, même si cela entraîne une plus grande représentation des équipes d'une région par rapport à une autre
- Le processus de qualification pour les Jeux Olympiques doit être terminé :
 - 49 % - Au plus tard un an avant les Jeux Olympiques
 - 31 % - Au plus tard neuf mois avant les Jeux Olympiques

Autre

- Domaines dans lesquels l'IRB peut le plus aider les Fédérations membres :
 - Amélioration de l'accès aux compétitions internationales
 - Formation et éducation
 - Développement des opportunités commerciales